

Le 11 décembre 2014

[Traduction]

Financement par le gouvernement

M. Fitch : C'était très bien de voir les élèves à la Chambre aujourd'hui.

[Original]

C'est très bien de voir les élèves qui sont ici, à la Chambre.

[Traduction]

Je sais qu'ils doivent retourner en classe et qu'ils manqueront la prochaine demi-heure de la période des questions, mais je suis sûr que l'expérience aurait été positive s'ils avaient pu rester.

À la page 11 du *Discours du trône*, le premier ministre parle du Fonds d'investissement dans l'infrastructure. Les projets devront satisfaire à au moins un des critères établis, et un de ces critères vise la création d'emplois immédiats ou à long terme. On dirait qu'à peu près tout le monde satisfera à ce critère et aura accès au fonds.

Depuis un certain nombre d'années, la ville de Moncton et le maire de Moncton travaillent à un projet qui créera des emplois immédiats et à long terme et qui améliorera l'économie, et ils se tournent maintenant vers la province pour obtenir du financement en vue d'exécuter le projet.

Toujours est-il que la question aujourd'hui est simple. Voici ce que je demande au premier ministre : Financera-t-il, à Moncton...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le chef de l'opposition.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Bien sûr, comme vient de le dire à la Chambre le chef de l'opposition, nous planifions investir davantage d'argent dans nos infrastructures. À cet égard, il y a non seulement les infrastructures gouvernementales, mais aussi les infrastructures de la province en général.

Nous voulons faire de tels investissements pour plusieurs raisons. Comme vient de le dire le chef de l'opposition, des critères ont été établis. Nous voulons nous assurer que, en tant que province, nous allons économiser de l'argent. Nous voulons aussi nous assurer de créer des emplois à court terme, de stimuler l'économie et de nous donner les infrastructures dont nous



avons besoin pour être prospères à long terme en tant que province. Nous voulons aussi nous assurer de garder les gens en sécurité lorsqu'ils voyagent dans la province.

C'est pour cette raison que nous voulons investir davantage d'argent dans nos infrastructures. Nous allons nous fier à certains critères pour faire l'étude de chaque projet. Cela inclut le projet dont a fait mention le chef de l'opposition. Cela inclura également les autres projets qui se retrouveront sur nos bureaux.

[Traduction]

M. Fitch : Je comprends tout cela. La question est très simple. Un échéancier comprenant des jalons prévoit que le projet débutera au cours des prochains mois, mais beaucoup de travaux de terrassement doivent être réalisés avant qu'il puisse aller de l'avant.

Quiconque est allé dans le coin de l'ancien Highfield Square sur la rue Main, à Moncton, peut constater que l'édifice a été démoli et que la préparation du terrain a commencé. La ville de Moncton et les contribuables de la région ont investi une somme considérable pour faire place au centre multifonctionnel de Moncton, lequel permettra de créer des emplois immédiats et futurs.

Dans le discours du trône, il est question d'un critère à respecter pour que les projets reçoivent le financement. Le projet satisfait certainement aux critères établis dans le discours du trône. Le premier ministre admettra-t-il aujourd'hui que le projet remplissait les conditions requises? S'engagera-t-il à financer le programme en question?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le chef de l'opposition.

L'hon. M. Gallant : Il est important pour nous de dire que le chef de l'opposition a raison. Nous avons énuméré les critères à respecter pour que nous investissions dans des projets. Bien entendu, nous osons espérer que presque tous les projets qui seront présentés seront dignes d'intérêt. Nous osons espérer que les gens du Nouveau-Brunswick ont les mêmes priorités que nous et nous croyons que c'est le cas. Ils veulent que nous créions des emplois, que nous économisions de l'argent à long terme, que nous organisions nos infrastructures de façon à assurer aussi la croissance économique à long terme et que nous fassions en sorte qu'ils puissent se déplacer dans la province en toute sécurité.

Nous croyons qu'un grand nombre de projets respecteront au moins un des critères mentionnés, comme l'a souligné le chef de l'opposition. Évidemment, nous examinerons tous les projets. D'ailleurs, tout est relatif. Nous ne pouvons pas investir dans tout. De sérieux défis financiers se dressent devant nous, et nous voulons considérer chaque projet selon son bien-fondé. Nous voulons considérer chaque projet et nous assurer qu'il s'agit d'un investissement judicieux compte tenu des fonds dont nous disposons. Nous voulons créer des emplois, mais nous voulons aussi assainir nos finances et en maintenir l'intégrité. Voilà pourquoi nous analyserons chaque projet qui se retrouvera sur nos bureaux.



M. Fitch : Il est très préoccupant que le premier ministre n'accorde pas la priorité absolue au projet, car tout le dossier a été examiné et budgété, et le projet pourrait être réalisé sur une certaine période, au cours des prochaines années, dans les limites du budget et sans d'autre financement. Le premier ministre a parlé d'emprunter 150 millions de dollars supplémentaires par année. Le projet s'inscrit certainement dans la création d'emplois maintenant et à long terme. Il demeure indispensable pour soutenir et favoriser la croissance économique dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. À la commission de services régionaux, tous les maires ont approuvé ce projet, soutenant qu'il serait excellent pour la région.

Si le premier ministre cherche maintenant à se raviser et à s'éloigner du projet simplement parce que nous l'appuyions lorsque nous étions au pouvoir, il commet une très grave erreur. Il pénalise Moncton, le sud-est du Nouveau-Brunswick et pratiquement tout le Nouveau-Brunswick à cause du programme politique qu'il a présenté. Le premier ministre mettra-t-il de côté...

Le président : Le temps est écoulé.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Bien au contraire, notre gouvernement met de côté la politique et s'assure d'analyser chaque projet et de juger de ses mérites en se basant sur des critères que nous avons énumérés.

[Traduction]

Notre gouvernement est en fait résolu à mettre la politique de côté et à prendre les décisions nécessaires en se fondant sur l'analyse des projets. Nous parlons de millions de dollars que nous ont remis en toute confiance les contribuables pour que nous les investissions stratégiquement selon nos priorités, soit la création d'emplois et l'assainissement de nos finances. Nous devons aux gens du Nouveau-Brunswick d'examiner et d'analyser chaque projet. Il nous faut bien comprendre les retombées, les risques, les inconvénients possibles et les avantages éventuels. C'est exactement ce que nous faisons.

Je dois dire que c'est un peu plus que ce qu'ont fait les gens d'en face. Il ne faut pas oublier que la lettre d'offre du gouvernement précédent a été remise pratiquement 11 heures avant l'émission du bref de la dernière campagne électorale. On dirait que les gens d'en face n'avaient qu'un seul critère de délibération, et il s'agissait de la campagne.

Nos critères correspondent à l'assainissement des finances publiques et à la création d'emplois.

M. Fitch : Le premier ministre a déjà dit qu'il n'atteindra pas l'équilibre budgétaire cette année. Il a déjà dit que les mesures que prendra le gouvernement à l'issue de la révision des programmes n'entreront en vigueur que l'année prochaine, étant donné que le gouvernement



a démantelé l'équipe que nous avons mise sur pied pour examiner les normes et les mesures de réduction des coûts.

Or, le premier ministre dit qu'il veut créer des emplois au sein de l'économie, mais il dit non au projet en question. Il est vraiment troublant de constater qu'il ne manifeste pas son appui à ce projet, car celui-ci créera des emplois, stimulera l'économie et aura des effets positifs. Toujours est-il que le premier ministre se réfugie derrière certains arguments.

La ville de Moncton avait prévu un échéancier jusqu'au mois de décembre. En décembre, elle prévoyait attribuer les contrats aux soumissionnaires retenus, et cela dépendrait du financement fédéral-provincial. Le député fédéral de la région du Grand Moncton a dit que la part fédérale des fonds était déjà en place. La part provinciale des fonds doit être disponible. Ne...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Malheureusement, le chef de l'opposition essaie d'insinuer que nous avons dit non au projet, ce qui n'est pas le cas. En effet, nous sommes en train d'analyser le projet, tout comme les autres qui se retrouveront sur nos bureaux, et cela, nous l'avons dit à plusieurs reprises.

Il est important d'investir de façon stratégique, car nous sommes aux prises avec des défis très sérieux en ce qui a trait aux finances. Nous nous sommes engagés à redresser les finances publiques et nous allons le faire. Je peux vous dire que la création d'emplois sera notre priorité numéro un.

[Traduction]

Nous investirons dans des mesures qui créeront des emplois et qui nous aideront à assainir nos finances. Toutefois, je dois dire que je trouve ironique que les parlementaires du côté de l'opposition aient passé beaucoup de temps ces derniers mois à critiquer le fait que nous voulons investir dans les infrastructures pour créer des emplois, stimuler l'économie et assurer la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick dans toute la province, mais que, maintenant, le chef de l'opposition approuve totalement notre investissement dans les infrastructures parce que ces dernières se trouvent dans sa cour.

La décision n'est pas fondée sur des considérations politiques. Elle est fondée sur la création d'emplois et la relance de notre économie dans la province.

M. Fitch : Le premier ministre a dit qu'il examinait le dossier. Examine-t-il le dossier et fait-il le travail lui-même, ou a-t-il engagé un expert-conseil pour le faire? Quand le travail sera-t-il terminé, et quand la décision sera-t-elle prise?



L'hon. M. Gallant : Exception faite de l'insinuation à propos des consultations, il s'agit probablement de la question la plus pertinente que le chef de l'opposition nous a posée ; je m'en réjouis donc. Nous analysons le dossier, comme tout le reste. J'espère que les gens d'en face comprennent. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons dû finalement rendre publiques les ententes forestières, réparer le gâchis qu'était le régime médicaments et établir une agence de développement économique axée sur l'avenir. Nous avons dû nous assurer d'aider les petites entreprises.

Nous voulons avoir une véritable approche consultative en ce qui concerne les mesures que nous prenons. Pour ce qui est de nos infrastructures, nous voulons nous assurer d'avoir des critères qui ne sont pas tendancieux du point de vue politique. Les critères sont fondés sur leur capacité à créer des emplois et à garantir l'avenir de notre province.

Voilà ce que nous faisons depuis les dernières semaines et les derniers mois. Il est certain que chaque projet et, assurément, un de cette envergure... Nous l'examinons et l'analysons, et nous prendrons une décision en fonction des critères qu'a énumérés le chef de l'opposition. Si le projet nous aide à créer des emplois et à faire croître l'économie tout en nous permettant de maîtriser nos finances, nous l'envisagerons.

M. Fitch : J'espère sincèrement que le premier ministre n'a pas compromis le projet à cause des délais, des échéanciers et des jalons qu'il fallait respecter. S'il ne peut pas annoncer le financement aujourd'hui, je pourrais peut-être demander à la députée locale, la députée de Moncton-Sud, si elle appuie ce projet qui est prévu dans sa cour et dans sa circonscription.

L'hon. M. Gallant : Comme le sait le chef de l'opposition, les gens de notre gouvernement travaillent ensemble. La ministre dont il parle appuie manifestement notre approche selon laquelle nous sommes stratégiques et tenons compte des critères et des objectifs que nous avons établis pour investir dans les infrastructures. Bien entendu, nos priorités en tant que gouvernement sont importantes pour les gens de ce côté-ci de l'Assemblée législative. Nous voulons créer des emplois. Nous voulons assainir les finances publiques et nous voulons aider les familles qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts.

[Original]

Alors, nous travaillons ensemble, de façon acharnée, pour nous assurer que nous sommes en position de faire croître l'économie, de créer de l'emploi, d'aider davantage les familles et de redresser les finances publiques. Alors, encore une fois, chaque projet qui sera présenté au gouvernement sera pris en considération selon ses mérites. C'est la même chose pour ce qui est du complexe multiculturel de Moncton. Étant député de Baie-de-Shediac—Dieppe, je comprends que c'est un projet important pour la région, mais, en tant que premier ministre, je sais que mon gouvernement doit analyser le tout et prendre son temps afin de s'assurer d'investir de façon stratégique.



Réseau de santé Vitalité

M^{me} Dubé : Pour ce qui est du dossier concernant le virus Ebola et le Réseau de santé Vitalité, nous avons appris à la fin novembre que le ministre de la Santé accusait ce dernier ainsi que ses professionnels de la santé de ne pas être prêts à traiter les patients qui pourraient être atteints de ce virus et de mettre à risque la santé de la population. Par contre, le 31 octobre, le ministère de la Santé a émis un communiqué désignant deux hôpitaux de la province, dont l'Hôpital Dr Georges L. Dumont, du Réseau de santé Vitalité, comme étant prêts à servir les gens.

Aussi, nous avons appris que les médecins et les professionnels de la santé se disent très prêts à servir la population. Nous savons également que le premier ministre était au courant du fait que le ministre de la Santé allait envoyer une lettre contenant de telles affirmations au Réseau de santé Vitalité.

Ma question pour le premier ministre est la suivante : Avec l'information que vous avez maintenant, êtes-vous prêt, aujourd'hui même, à rétablir la réputation des professionnels de la santé, nos médecins, ainsi que celle de l'ensemble du Réseau de santé Vitalité?

L'hon. M. Boudreau : Je crois que la députée du côté de l'opposition connaît la réponse à cette question. Depuis maintenant quatre ou cinq jours, elle se lève à la Chambre et trouve toujours une manière différente de poser la même question. Elle veut parler d'une lettre qui est de nature confidentielle et personnelle.

Pourtant, la députée du côté de l'opposition a déjà, à deux reprises, été ministre sous deux anciens premiers ministres. Elle a déjà été de ce côté-ci de la Chambre, donc elle connaît le Règlement et elle sait que nous ne pouvons pas dire au sujet de cette question plus que ce qui a déjà été dit à la Chambre et en public.

M^{me} Dubé : Je demande de nouveau au premier ministre de se lever et de rétablir la réputation des professionnels de la santé, et rien de moins, car cela s'impose. Nous avons, ici, un ministre qui accuse publiquement les professionnels de la santé. Cette lettre a été publiée dans tous les journaux à plusieurs reprises, alors c'est du domaine public. Par ailleurs, nous savons que c'est de l'information publique, car un communiqué émanant du ministère de la Santé a été publié au moins un mois avant. Dans ce communiqué, le ministère affirme que les professionnels de la santé sont prêts et qu'un des hôpitaux du Réseau de santé Vitalité, l'Hôpital Dr Georges L. Dumont, est désigné et prêt à servir la population du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le premier ministre, nous vous demandons de rétablir la réputation de l'Hôpital Dr Georges L. Dumont et de l'ensemble des professionnels de la santé du Réseau de santé Vitalité, qui travaillent très fort...



[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

[Original]

L'hon. M. Boudreau : C'est la même question, alors la réponse sera la même. La députée pourra la lire dans le hansard d'hier.

M^{me} Dubé : Cette réponse en dit long. Le premier ministre a dit à plusieurs reprises vouloir faire la politique autrement. Combien de fois à la Chambre avons-nous entendu le premier ministre, lorsque son parti était l'opposition, dire que les médecins sont les experts et que ce sont eux qui sont capables de fournir les services? Il disait qu'il fallait les écouter et collaborer avec eux.

Aujourd'hui, je demande à la même personne, le premier ministre actuel, de se lever à la Chambre pour s'excuser et reconnaître que les médecins et les professionnels de la santé ont fait leur travail et qu'ils sont prêts. Qu'il dise que c'est son gouvernement qui a tort.

[Traduction]

L'hon. M. Boudreau : Même si la députée d'en face nous crie la question, la réponse ne change pas.

Participation des femmes

M. Coon : Je pose ma question au premier ministre en sa qualité de ministre responsable de l'Égalité des femmes. Comme nous le savons tous, les femmes sont sérieusement sous-représentées à l'Assemblée législative et dans la plupart des organismes décisionnels de la société. Dans le discours du trône, le gouvernement s'engage à prendre des mesures pour que la voix des femmes se fasse entendre par les organes responsables de l'élaboration des politiques, et c'est un engagement que j'appuie. Le premier ministre envisagera-t-il de confier un mandat au Groupe de travail sur les voix des femmes du Nouveau-Brunswick et de lui fournir des ressources adéquates pour qu'il participe au processus d'élaboration des politiques au Nouveau-Brunswick?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je remercie le député d'en face pour sa très bonne question. Je suis d'accord avec lui qu'il y a une sous-représentation des femmes ici, à la Chambre. Les femmes sont en outre sous-représentées au Parlement et même dans les fonctions de maire au Nouveau-Brunswick. C'est un problème qui, malheureusement, se retrouve à divers paliers de gouvernement, et il nous faut travailler ensemble en vue d'y remédier.



[Traduction]

À mon avis, la question est très bonne. Oui, en effet, nous sommes fermement résolus à trouver des moyens pour que les femmes puissent davantage occuper des postes d'influence. Un poste à l'Assemblée législative est certainement un poste d'influence. En tant que chef du Parti libéral et assurément en tant que premier ministre, je suis disposé à entendre les idées et les suggestions qui nous aideront à y arriver ici, à l'Assemblée législative, et même, je l'espère, à l'extérieur de ces murs. Pour ce qui est du forum, oui, nous voulons qu'il soit bien financé et indépendant. Nous croyons que le forum est essentiel et qu'il peut jouer un rôle important dans l'apport de suggestions sur la façon dont nous pouvons améliorer la vie des femmes.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Coon : Même si l'engagement du premier ministre de nommer plus de femmes au sein d'organismes, de conseils et de commissions est une mesure positive, j'aimerais savoir comment il compte s'y prendre. Le premier ministre décrirait-il le processus par lequel plus de femmes seront nommées au sein d'organismes, de conseils et de commissions?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Pour en finir avec la question précédente, je veux ajouter, si possible, qu'il est important que le Forum de concertation Les Voix des femmes du Nouveau-Brunswick soit indépendant et bien financé.

[Traduction]

Le forum doit être financé, indépendant et capable de faire les recherches nécessaires pour connaître la situation des femmes dans la province et déterminer quelles sont les lacunes et comment les combler. Voilà pourquoi le forum est important pour nous.

Je veux simplement faire une dernière observation et je tâcherai de répondre à la question précise. La démarche est importante, non seulement parce que c'est la bonne chose à faire et qu'elle aidera les femmes dans la province, mais aussi parce qu'elle nous permettra d'obtenir de meilleurs résultats. Il est prouvé que les organismes dont font partie des femmes obtiennent de meilleurs résultats. Voilà une des raisons pour lesquelles nous voulons entreprendre la démarche. La démarche favorise aussi notre économie.

De fait, des détails seront fournis sur la façon exacte dont nous veillerons à ce que plus de femmes soient nommées membres d'organismes, de conseils et de commissions. Nous pouvons vous dire que, de ce côté-ci de l'Assemblée législative, il y a une volonté politique de toujours tenir compte des femmes lorsque nous procédons à des nominations.



[Original]

M. Coon : Je sais que le premier ministre est satisfait par rapport à l'idée d'avoir un petit Cabinet et qu'il s'engage à promouvoir l'égalité des femmes. Je pense que c'est pour cette raison qu'il a lui-même pris le rôle de ministre responsable de l'Égalité des femmes. Cependant, dans un avenir rapproché, il semble évident que ce rôle sera attribué à une femme. Ma question pour le premier ministre est la suivante : Quand une femme sera-t-elle nommée ministre responsable de l'Égalité des femmes?

[Traduction]

L'hon. M. Gallant : Je conviens tout à fait de la teneur des questions précédentes et de l'importance de bien financer le forum et aussi de veiller à ce qu'il soit indépendant et à ce que les femmes aient une voix. De plus, je crois assurément que nous avons un rôle à jouer pour que plus de femmes soient nommées membres d'organismes, de conseils et de commissions. Il s'agit d'une façon pour nous d'aider les femmes à occuper des postes d'influence au sein de notre société, au sein du gouvernement et au Nouveau-Brunswick.

Néanmoins, je suis quelque peu en désaccord. À mon avis, c'est bon signe — et j'ose croire que c'est pratique — qu'au Cabinet du premier ministre, je sois ministre responsable de l'Égalité des femmes. Évidemment, nous pouvons ainsi obtenir plus de ressources du Cabinet du premier ministre, ce qui est une bonne chose, à mon sens. Évidemment, cela permet aussi aux femmes ministres de présenter au Cabinet leurs points de vue à l'égard de leur portefeuille. Cela m'encourage également, en tant que premier ministre, à vouloir faire la même chose. Même si je ne pourrai pas le faire aussi bien qu'elles, j'en suis sûr, je crois effectivement que ma fonction contribue à améliorer la situation des femmes dans notre province.

Enquêtes

M. Wetmore : J'ai le plaisir de dire aujourd'hui que je suis entièrement d'accord avec le premier ministre sur un point. J'aimerais lire un extrait d'un éditorial paru durant la campagne électorale dans le *Daily Gleaner* concernant le dépôt et l'abandon d'accusations contre le député de Carleton-Victoria. Voici l'extrait :

M. Labonté dit qu'il y aura examen [...] des accusations. Cela ne satisfait pourtant pas le chef libéral Brian Gallant. Il veut la tenue d'un examen indépendant, pas la tenue d'un examen par le bureau du procureur de la Couronne, et nous sommes d'accord là-dessus.

« Je crois qu'ils ne devraient pas réaliser l'examen à l'interne. Ils ne devraient pas s'autoévaluer », a dit M. Gallant. « Une personne complètement indépendante devrait répondre aux sérieuses questions soulevées ». [Traduction.]

Ma question s'adresse au premier ministre. Entreprendrez-vous une enquête complètement indépendante comme vous l'avez demandée durant la dernière campagne électorale?



[Original]

L'hon. M. Rousselle : Je veux d'abord remercier le parlementaire du côté de l'opposition pour sa question, car cela me donne l'occasion de traiter d'un sujet très important. Hier, j'ai eu l'occasion, avec ma collègue, la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, et le député de Hampton, de traiter de la question de l'importance des droits de la personne. Dans la notion des droits de la personne, il y a un aspect très important, soit celui de l'égalité de tous devant la loi. À cet égard, nous avons parlé hier de l'importance des principes. Eh bien, il y a une application concrète de ces principes.

[Traduction]

Je vais le dire dans l'autre langue. L'un des principes importants qui assureront le respect de l'égalité est le fait que le bureau des poursuites publiques fonctionne indépendamment. Indépendamment de quoi? Indépendamment de l'organe politique du gouvernement, ce qui est très, très important. Je ne doute pas que le bureau des poursuites publiques exerce une fonction...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Wetmore : La question reste sans réponse. J'aimerais lire un extrait d'un article médiatique paru le 15 septembre selon lequel le premier ministre aurait dit ce qui suit :

« Manifestement, il y a un lien avec le système judiciaire. Un rouage du système judiciaire du Nouveau-Brunswick ne semble pas avoir bien fonctionné ; je crois donc qu'ils ne devraient pas réaliser l'examen à l'interne. Ils ne devraient pas s'autoévaluer », a dit M. Gallant. « Nous aimerions qu'une personne indépendante fasse l'examen. »

M. Gallant remet essentiellement en question l'indépendance du Cabinet du procureur général dans le dossier.

« Je pense que c'est ce que tout le monde se demande, et, vu ce qui s'est passé, nous croyons qu'une personne complètement indépendante devrait répondre aux sérieuses questions soulevées », a dit M. Gallant. [Traduction.]

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Wetmore : Monsieur le premier ministre, en tant qu'avocat, pouvez-vous me donner une raison pour laquelle vous n'avez pas désigné un comité indépendant?

L'hon. M. Rousselle : Il semble que le député d'en face aimer citer des propos, alors je vais faire de même. Depuis septembre dernier, lorsque l'affaire a été rendue publique... Je trouve



rassurant que le procureur général de l'époque ait dit qu'il était tout à fait certain que les décisions concernant les accusations avaient été prises indépendamment du gouvernement. Voilà qui semble très clair.

L'ancien procureur général a aussi dit que, si le directeur des poursuites voulait examiner certains éléments de façon indépendante, c'était son affaire et son droit et que le choix ne revenait pas au gouvernement. Je suis tout à fait d'accord.

M. Wetmore : Nous sommes ici pour parler de ce que le chef de l'opposition, M. Gallant, a dit à l'époque. J'aimerais lire un extrait d'un communiqué du Parti libéral daté du 14 septembre et intitulé : Gallant exhorte Alward à répondre à des « questions restées sans réponse » dans l'affaire Andrew Harvey. Voici les questions qu'a soulevées le Parti libéral :

M. Alward, le ministre de la Justice, le ministre des Ressources naturelles ou d'autres ministres ont-ils été mis au courant des accusations, et, le cas échéant, à quel moment?

Quelle est la politique officielle que doit suivre le Cabinet du procureur général avant de porter de telles accusations, et a-t-elle été respectée en l'occurrence?

Si un examen indépendant devait avoir lieu, pourquoi n'a-t-il été réalisé qu'après le dépôt des accusations plutôt qu'avant?

Dois-je comprendre que le premier ministre n'ordonnera pas la tenue d'une enquête indépendante? Voilà ce qu'a dit le premier ministre à l'époque. C'est la question à laquelle j'aimerais obtenir une réponse. Merci.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Hier, à la Chambre, nous avons entendu l'opposition parler des principes importants de la démocratie. Nous avons vu l'opposition se lever et parler de principes. Or, dans ce cas-ci, nous parlons d'un principe fondamental de notre démocratie, et je trouve triste que l'opposition ne semble pas vouloir le respecter.

Je le répète : Le bureau de la Direction de poursuites publiques du Nouveau-Brunswick doit agir de façon indépendante pour s'assurer de l'égalité de tous devant la loi. En tant que procureur général, j'ai l'intention de m'assurer que ce principe est respecté.

[Traduction]

Forêt

M. Savoie : J'ai le grand plaisir d'être ici et de poser des questions au ministre des Ressources naturelles. J'ai certainement beaucoup de respect pour lui.



Nous savons que, sous l'ancien gouvernement libéral, l'industrie forestière a décliné parce qu'elle n'a pas reçu le soutien nécessaire du gouvernement libéral de l'époque. Elle ne pouvait pas soutenir la concurrence sur la scène internationale. Le gouvernement précédent a établi la stratégie sur les forêts, ce qui a permis aux usines et à l'industrie de soutenir la concurrence sur la scène internationale. Elles ont investi des sommes records — soit des investissements du secteur privé — parce qu'elles pouvaient compter sur un approvisionnement en bois fiable. De ce fait, des centaines d'emplois ont été créés.

Voici ma question pour le ministre : Étant donné que l'industrie forestière peut maintenant créer des emplois bien rémunérés dans le secteur privé, le ministre appuie-t-il la stratégie sur les forêts?

[Original]

L'hon. M. Landry : Je remercie mon collègue d'en face pour sa question et je le félicite pour sa récente élection. Il y a plusieurs questions à répondre ici.

Lorsque le gouvernement précédent, en temps de désespoir, a mis de l'avant le plan en matière de foresterie, l'opposition n'était pas nécessairement d'accord avec ce dernier, car nous n'avons jamais pu en connaître les bases.

Hier, j'étais content de me lever à la Chambre et de déposer le plan en matière de foresterie au complet ; quelque chose que le gouvernement précédent n'a jamais voulu faire. Toutefois, une chose est certaine : Notre but est de créer des emplois, et, maintenant, nous sommes plus en mesure de savoir ce que contient ce plan. Comme je l'ai dit hier aux journalistes, dans six ou huit semaines, nous vous dirons ce que nous nous attendons à faire avec ce plan.

[Traduction]

M. Savoie : La réponse n'est pas encore celle que je cherche.

Au cours de la dernière semaine, de grandes usines au Québec et une usine au Maine ont fermé leurs portes. L'industrie forestière est toujours fragile, mais, encore une fois, grâce à notre stratégie sur les forêts, des compagnies investissent des sommes records ici, au Nouveau-Brunswick. En révisant ou en réexaminant la stratégie sur les forêts, le gouvernement crée maintenant de l'incertitude pour les compagnies qui ont investi des centaines de millions de dollars. Le gouvernement est au pouvoir depuis deux mois, ce qui suffit amplement pour réexaminer cette stratégie.

Voici ma question : Quand aurez-vous terminé la révision? Quand mettrez-vous fin à l'incertitude que vous avez créée et ferez-vous savoir aux 22 000 personnes du Nouveau-Brunswick qui dépendent du secteur forestier qu'elles peuvent continuer à travailler, à payer des taxes et impôts et, en fin de compte, à appuyer le gouvernement actuel pour que les



recettes augmentent au moyen de la création d'emplois, ce que le gouvernement actuel prône comme étant sa priorité absolue?

[Original]

L'hon. M. Landry : La priorité de notre gouvernement ne change pas : Il s'agit de créer des emplois, mais pas à n'importe quel prix.

Lorsque je regarde ce qui se passe au Québec avec l'industrie forestière, je trouve cela bien malheureux. Je ne sais pas pourquoi l'opposition est tellement anxieuse d'obtenir tous les détails, alors que je lui ai dit qu'elle les aurait dans quelques semaines. Il ne faut pas oublier que l'ancien gouvernement a pris quatre ans avant de dévoiler son plan en matière de foresterie.

À ce moment-ci, je ne pense pas que nous ayons de leçon à recevoir des parlementaires qui formaient le gouvernement précédent. De plus, j'aimerais demander à l'opposition qu'elle nous donne le temps de faire notre travail comme il le faut. Les compagnies sont au courant de notre position, étant donné que je les ai déjà rencontrées. En tout cas, nous allons voir ce que nous pouvons faire pour soit améliorer le plan ou soit le laisser tel quel. Je peux vous dire que, dans six ou huit semaines, l'opposition recevra une réponse.

[Traduction]

M. Savoie : Nous savons que les documents qui ont été déposés hier... Je suis reconnaissant au ministre de les avoir déposés, mais les documents auraient paru de toute façon dans le cours normal des affaires habituellement liées à de telles ententes.

Nous savons aussi que la stratégie a permis de sauver Twin Rivers et l'usine dans la région Chaleur. Des investissements ont été faits à Chipman, à Doaktown, à Sussex et à Saint John, mais, selon le journal d'aujourd'hui, le ministre a dit que de nombreux éléments du plan déplaisaient aux parlementaires du côté du gouvernement. Ces derniers semblent déjà savoir ce qu'ils veulent changer. De nombreux éléments leur déplaisent. Ils pensent la même chose par rapport au gaz de schiste, et le résultat, c'est qu'ils veulent imposer un moratoire sur le gaz de schiste. Nous entendons la même chose au sujet de la stratégie sur les forêts.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, Monsieur le député.

M. Savoie : Voici ma question pour le ministre : Le gouvernement prévoit-il imposer un moratoire à l'industrie forestière comme il veut le faire avec le gaz de schiste? Sinon, quand connaissons-nous les changements que le gouvernement veut apporter?



[Original]

L'hon. M. Landry : Je suis content de me lever pour une troisième fois pour dire à peu près la même chose. Toutefois, en ce qui a trait à l'industrie forestière, ce que nous n'avons pas aimé du gouvernement précédent, c'est que des négociations ont pris place derrière des portes closes et que nous n'avons jamais pu en connaître la teneur. Deux ou trois jours après l'annonce, il y a des corporations qui se sont avancées pour dire qu'elles allaient investir quelque 500 millions. Y a-t-il eu des négociations sans que personne ne soit au courant? C'est ce que nous n'avons pas aimé lorsque nous formions l'opposition.

Pour ce qui est du gaz de schiste, je pense que le gouvernement précédent avait dit à un moment donné qu'il ne voulait pas tenir un référendum, car l'élection serait son référendum. Alors, je peux vous dire qu'on a vu les résultats du référendum, et c'est pourquoi ces gens-là forment l'opposition.

[Traduction]

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

